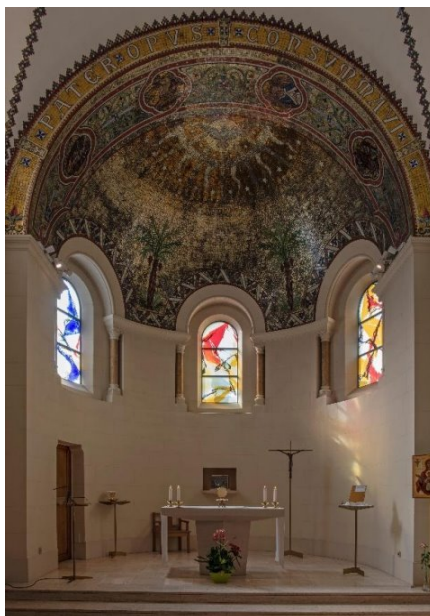


DOSSIER EX089745 - Chapelle des sœurs franciscaines, Paris (75017)

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017



PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : chapelle des Sœurs Franciscaines Réparatrices de Jésus-Hostie

Commune : Paris 17

Département : Paris

Datation : 1897 (architecture) ; 1910 à 2007 (décors)

Description synthétique : Chapelle conventuelle

Identité du propriétaire : Association François d'Assise

Délimitation de la labellisation : la chapelle et le narthex (cad. BF 087)

INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Construite en 1897 par l'architecte Joseph Morize (1877-1968) dans un contexte de renouveau spirituel, la chapelle des Sœurs Franciscaines (Paris 17) constitue un cas singulier de l'architecture religieuse de la fin du XIXe siècle.

L'intérieur de la chapelle présente un décor cohérent et soigné, qui se distingue notamment par un ensemble de fresques peintes par Georges Claude (1854-1921) entre 1910 et 1914. Artiste reconnu, régulièrement

présent au Salon, Claude a également travaillé pour la manufacture des Gobelins. On lui doit des décors à l'église Saint-Pierre de Montrouge et à la basilique Sainte-Thérèse de Lisieux. Le chœur est orné d'une mosaïque posée en 1897. Bien que son auteur soit inconnu, elle semble s'inspirer des cartons de Charles Lameire (1832-1910), connu pour ses décors à l'église Saint-Jean-Baptiste de Belleville et au Panthéon. Cette mosaïque, bien que fragilisée, reste un élément central du décor.

Un ensemble de vitraux réalisés en 1910 par Marcel Delon (1860-1914), ancien élève de Didier Oudinot (1831-1889), complètent ce décor.

En 2007, de nouveaux vitraux contemporains, conçus par le père Kim En Joong et réalisés par les ateliers Loire de Chartres, sont venus compléter l'ensemble de ce corpus. Né en 1940, Kim En Joong, est un artiste coréen de renommée internationale dont les œuvres ornent plus d'une trentaine d'édifices majeurs dans le monde tels que la cathédrale d'Évry, l'église Saint-Séverin à Paris, la chapelle Sainte-Catherine de la cathédrale Notre-Dame de Chartres ou encore la cathédrale Notre-Dame de N'Djaména. Ses réalisations s'intègrent avec harmonie dans le décor historique et constitue un témoignage de la vitalité de l'art contemporain religieux.

Par la diversité et la qualité des œuvres qu'elle conserve, cette chapelle, lieu ouvert à tous, constitue un ensemble patrimonial de grande valeur et un exemple remarquable de dialogue entre patrimoine ancien et création artistique contemporaine.

DOSSIER EX100793 - Eglise Notre-Dame des Foyers, Paris (75019)

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017



PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Eglise Notre-Dame-des-Foyers

Commune : Paris 19

Département : 75

Datation : 1964-1966

Description synthétique : Ensemble paroissial, église paroissiale

Identité du propriétaire : Association diocésaine de Paris

Délimitation de la labellisation : L'église (cad. 2026 AB 29)

INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

L'église Notre-Dame des Foyers constitue un édifice religieux représentatif de l'après-guerre parisien. Edifiée entre 1964 et 1966 dans le contexte de la restructuration de l'îlot Flandre-Maroc, secteur alors en profonde mutation urbaine du nord-est parisien, elle répond à une ambition à la fois pastorale, sociale et architecturale. Le bâtiment s'inscrit ainsi dans l'histoire du renouvellement urbain des Trente Glorieuses.

L'édifice se distingue par la qualité et la cohérence de son parti architectural dû à l'architecte Marcel Astorg. La nef principale est scandée par des voiles en béton banché et couverte par une charpente tridimensionnelle métallique de type Pyramitec, conçue par l'ingénieur Stéphane Du Château. Cette structure en éventail, associée aux verrières horizontales en matériau

synthétique coloré confère à l'ensemble une identité forte, représentative des expérimentations architecturales et plastiques de la période. Notre-Dame-des-Foyers relève par ailleurs du type « ensemble paroissial » plébiscité dans la seconde moitié du 20^e siècle offrant également une crypte au sous-sol ainsi que des salles attenantes, une sacristie, des bureaux, une bibliothèque sans oublier un presbytère et des logements.

Par son usage affirmé du béton, du métal et des matériaux synthétiques et par son plan inédit, l'édifice constitue donc un témoignage particulièrement significatif de l'architecture religieuse des années 1960 en Île-de-France, période durant laquelle les formes liturgiques, spatiales et architecturales connaissent de profondes évolutions.

Enfin, le bâtiment présente une forte valeur de témoignage du fait de son implantation dans un quartier populaire profondément transformé au lendemain de la guerre. Il raconte une histoire régionale plus large, celle de la reconstruction et des grands ensembles.

DOSSIER EX097637 - Château de Paley, Paley (77)

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017



PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Château de Paley

Commune : Paley

Département : Seine-et-Marne

Datation : XIV^e-XX^e siècles

Description synthétique : château et dépendances dans une ancienne ferme fortifiée

Identité du propriétaire : Ismaël Sherif MURAT EL HAKIM / Laurie MORTREUIL

Délimitation de la labellisation : le château (cad. 2025 AD 129 à l'exclusion des murs d'enceinte et du colombier protégés monuments historiques)

INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Situé dans la vallée du Lunain, le château de Paley présente plusieurs éléments patrimoniaux d'intérêt sur plusieurs siècles. Mentionné dès 1179 sous le nom de « Grange de Paley », puis en 1263 comme « Ferme de Paley », ce domaine fortifié est explicitement désigné en 1266 sous l'appellation « Maisonfort de Paley », alors détenu par le seigneur Etienne de Paley.

Les murs d'enceinte médiévaux sont inscrits monuments historiques (avec le colombier plus tardif). Le corps de logis principal présente également des éléments médiévaux dans la partie centrale, notamment une tour renfermant un escalier en vis. Aux XV^e et XVI^e siècles, après les destructions de la guerre de Cent Ans, la famille Amer, avec notamment Pierre Amer (seigneur de Paley et bailli de Nemours au XVI^e siècle), reconstruit le

château et redonne au domaine une importance locale et régionale. Dans la première moitié du XIX^e siècle, Claude Léon Le Charron entreprend une ambitieuse restauration et restructuration du château. Vers 1850, des travaux majeurs modifient significativement son aspect : l'aile droite est surélevée de deux étages supplémentaires, une nouvelle aile gauche dotée d'une tourelle à poivrière est construite, et le bastion central demeure, avec son escalier médiéval. À cette époque, l'ensemble conserve encore ses défenses, notamment un fossé en eau le long de la façade. Après 1914, un nouvel aménagement voit le jour : une cage d'escalier est construite à l'emplacement de l'aile droite disparue, accompagnée d'un petit logement au rez-de-chaussée surmonté d'une terrasse accessible.

Les communs, attestés sur le cadastre ancien, sont d'une grande homogénéité et d'une qualité architecturale en rapport avec leur fonction agricole.

DOSSIER EX100783 – « Halle Bernier », Montereau-Fault-Yonne (77)

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017



PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : usine de petite métallurgie, puis usine de bonneterie,

Commune : Montereau-Fault-Yonne

Département : Seine-et-Marne

Datation : 1er quart du XXe siècle

Description synthétique : ancienne usine urbaine de la « Belle Epoque », reconvertie en halle d'exposition et tiers lieu dédié à l'art numérique, et à l'accueil d'artistes en résidence.

Identité du propriétaire : Commune de Montereau-Fault-Yonne

Délimitation de la labellisation : Cad. 2022 AV 581

**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES
DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Cette petite usine est implantée au centre-ville de Montereau, ville au « cœur industriel » depuis l'Ancien Régime. Sa construction s'inscrit dans la dynamique de la « deuxième révolution industrielle » caractérisée par une industrialisation urbaine proliférante reposant sur le triptyque hydrocarbures/électricité/rationalisation. Cette petite unité couvrant une surface au sol d'environ 1700 m² se définit par une grande souplesse d'adaptation, autorisant plusieurs affectations successives : usine de petite métallurgie de la Société des produits métalliques de Sens (1908-1914), puis usine de bonneterie Dupré (1921-?), puis usine de traitement de surface des métaux Dominel (1954-1963), puis usine de bonneterie Dupré-Bernier (1963-2004).

Elle est composée, classiquement, d'un bâtiment de direction/logement (non concerné par la labellisation) et d'un long atelier polyvalent en rez-

de-chaussée. Ce dernier, comme la plupart des usines de Montereau construites durant cette période (tels les premiers bâtiments de la scierie Jodot ou de l'usine de construction métallique Besson) est composée d'une ossature métallique légère (poutres et poteaux à treillis) supportant une toiture en sheds et fermée de murs aveugles en moellons de calcaire local. Aujourd'hui désignée sous le nom de « halle Bernier », cette usine peut être considérée comme un *typicum* dont les exemplaires sont aujourd'hui menacés.

DOSSIER EX100618 - Patrimoines de l'eau, Maincy (77)

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017



PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : fontaine, lavoir, abreuvoir

Commune : Maincy

Département : Seine-et-Marne

Datation : XVIIe-XIXe siècles

Description synthétique : Patrimoine lié à l'usage de l'eau, sur la place du village de Maincy

Identité du propriétaire : Commune de Maincy

Délimitation de la labellisation : Cad. 2022 AC 516, nc (place Aristide-Briand)

INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

La place du village (place Aristide-Briand) réunit trois éléments indissociables du patrimoine de Maincy lié à l'usage de l'eau. La fontaine se distingue par le style et la facture très soignés de son mascarón sculpté en tête de lion, autorisant une datation du XVIIe siècle. Quoiqu'inscrite dans une maçonnerie plus récente, elle demeure située à son emplacement d'origine. Elle est alimentée par une source qui rejoint, en bordure de la place, le « ru de la Fontaine ». Également appelé « ru des Moulins », ce cours d'eau alimentait le moulin de la Porte (dont la tour de travail domine encore la place), avant de rejoindre le groupe formé par le lavoir et l'abreuvoir, tous deux édifiés en 1853.

De type briard, le vaste lavoir est doté d'un toit formant *impluvium*, soutenu par de hauts murs en maçonnerie de grès et une charpente en bois à quatre pans. L'ensemble, malgré plusieurs restaurations, a conservé son authenticité.

La fontaine et l'abreuvoir, accessibles à tous, forment un patrimoine vernaculaire et identitaire au cœur du village. Le lavoir quant à lui est ouvert sur rendez-vous, en particulier lors de manifestations culturelles organisées par la commune (Journées européennes du patrimoine, expositions, reconstitutions historiques).

DOSSIER EX100819 - Bureau de vente de la Société Nouvelle du Parc de la Faisanderie, future « Maison du patrimoine », Villeneuve-le-Roi (94)

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017



PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : pavillon

Commune : Villeneuve-le-Roi

Département : Val-de-Marne

Datation : 1905

Description synthétique : Bureau de vente construit en 1905 par la Société Nouvelle du Parc de la Faisanderie, future « Maison du patrimoine »

Identité du propriétaire : Commune de Villeneuve-le-Roi

Délimitation de la labellisation : Cad. 2022 AR 01

INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Bureau de vente du promoteur de la Société nouvelle du parc de la Faisanderie, construit en 1905, constitue l'un des éléments remarquable et bien documenté du patrimoine de Villeneuve-le-Roi. Vestige le plus visible d'une opération immobilière située à proximité de la gare, et destinée à loger les Parisiens à l'heure de la croissance et de la déconcentration de la « ville-monde ». Il appartient à la famille des pavillons de style « pittoresque » en vogue à la charnière du siècle : maçonnerie en pierre de taille et tour à pans de bois, toit à longs pans débordants avec aisseliers en bois, couverture en ardoises. Il porte, au-dessus de la lucarne centrale, un décor signé « H.B. et Cie » (faïencerie Boulenger de Choisy-le-Roi). On y distingue un faisan, allusion à la fonction du parc aménagé en faisanderie sous le règne de Louis XV. L'intérieur, qui a conservé ses distributions mais demeure modeste et sans ornement, autorise sa transformation en « Maison du patrimoine ». Il s'agit d'accueillir des associations et de valoriser le patrimoine de la commune par un espace d'interprétation. Par son intérêt historique et architectural, rarement distingué dans le département du Val-

de-Marne, la future « Maison du patrimoine » mérite le label « Patrimoine d'Intérêt régional ».